3T 592/37

ARCHIVES DE LA MEUSE
REÇU LE 1 juin 1990

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : Conseil Général
Service Economique

Date du versement : 31 MAI 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
Boîte n° 1	Elaboration du 2ème Plan Meuse Sous Commission n° 1 Accroître la valorisation du potentiel agricole et forestier meusien : - actions prioritaires, - actions non-prioritaires.		I		
	Elaboration du 2ème Plan Meuse Sous Commission n°2 Promouvoir des formations adaptées aux nouvelles technologies et au tissu économique départemental : - actions prioritaires, - actions non-prioritaires.				
	Elaboration du 2ème Plan Meuse Sous Commission n° 3 Soutenir la création de produits touristiques, en permettant .../...				

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
Boîte n°1 (suite)	notamment, de faire du tourisme de passage un tourisme de séjour et améliorer l'image de marque du Département et de ses productions : - actions prioritaires, - actions non prioritaires. Sous Commission N° 4 Promouvoir l'innovation et la recherche, afin d'accroître les débouchés des entreprises : - actions prioritaires, - actions non prioritaires. Sous Commission N° 5 Promouvoir toute action permettant le développement local : - actions prioritaires, - actions non prioritaires.				

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

Le chef du service versant

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

Le Directeur des Services d'Archives

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : Conseil Général Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
Boîte n° 2	Correspondances entre les actions du rapport Battelle et les priorités du Premier Plan Lorrain.		I		

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T592/37

Page et dernière

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
				1432 W	
	1432 W			1432 W	

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant		Partie réservée aux Archives
Nom du service versant :	CONSEIL GENERAL Service Economique	N° de versement : 1432 W
Date du versement :	31 Mai 1990	Date de prise en charge : 01 JUIN 1990
Nombre d'articles :		Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
Boîte n° 3	Elaboration du 2ème Plan Meuse - Feuilles de notations des élus - Statistiques liées au Second Plan de la Meuse - 2ème Plan Meuse Actions Battelle . annulées . déjà réalisées . abandonnées . n'ayant pas abouti Elaboration du 2ème Plan Meuse Interprétation des résultats des votes		I 1432 W		

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Page 1 dernière

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

1432 W

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Le Président
Pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : CONSEIL GENERAL Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
Boîte n° 4	Elaboration du 2ème Plan Meuse Convocations des Groupes de Planification - n° 1 - n° 2 - n° 3 - n° 4 - n° 5		I		

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Page et dernière

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)

1432 W

1432 W

Le chef du service versant

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

Le Directeur des Services d'Archives

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

CONSEIL GENERAL

Nom du service versant : Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 5	GROUPE TECHNIQUE DE PLANIFICATION : - 1 - Industries de base, - 2 - PMI-PME Artisanat, - 3 - Agriculture, - 4 - Formation Professionnelle et Emploi, - 5 - Transport et Infrastructure.		I		

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T592/37

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
1432 W			1432 W		

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

CONSEIL GENERAL

Nom du service versant : Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 6	GROUPE TECHNIQUE DE PLANIFICATION :		I		
	6 - Energie et environnement,				
	7 - Développement du territoire régional et habitat,				
	8 - Sport et Loisirs,				
	9 - Tourisme,				
	10 - Culture et patrimoine,		1432 W		
	11 - SOCIAL et SANTE,				
	12 - SAAR-LOR-LUX - RHENANIE - PALATINAT et échanges internationaux,				
	13 - Enseignement supérieur, Recherche, Développement et Communication,				

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 6 (suite)	14 - Education et apprentissage				
			1432 W		

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

CONSEIL GENERAL

Nom du service versant : Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 7	REGION LORRAINE ELABORATION DU 2E PLAN REGIONAL 1989 - 1993 : - Le vieillissement démographique de la LOrraine, - Première esquisse des priorités de la Région, - De la mise en place des GTP à la publication des rapports d'étape, - La Lorraine, grande Région européenne, un double défi : * Créer l'emploi d'une population nombreuse, (contribution du Comité Economique et Social au 2e plan Lorrain)		I 1432 W		

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE n° 7 (suite)	- Rapports d'étape des groupes techniques de planification, - Concordance plan Meuse - Plan de la Lorraine, - Avis du bureau du Conseil Régional sur les rapports d'étape des groupes techniques de planification, - Avis du Conseil Général sur les rapports d'étape des GTP Réunion du 29 mars 1988, - Avis de la commission du plan sur les rapports d'étape des groupes techniques de planification, - Discours de Monsieur Jean-Marie RAUSCH, Président de la Région de Lorraine lors de la mise en place du Comité Régional de Planification, - Rapports des groupes techniques de planification.				

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

CONSEIL GENERAL

Nom du service versant : Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 8	REGION LORRAINE ELABORATION DU 2E PLAN REGIONAL 1989 - 1993 - Comité Régional de Planification (24 juin 1988), - Avant-projet de contrat de plan Etat-Région (première mouture) (Mai 1988), - Première réflexion sur : la stratégie et les objectifs (juillet 1988), - Avant-projet de contrat de plan Etat-Région (Juillet 1988) - La stratégie et les objectifs Proposition de la commission du plan (Octobre 1988),		I 1432 W		

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 8 (suite)	- Projet de contrat de plan entre l'Etat et la Région (25 octobre 1988), - La stratégie et les objectifs (25 octobre 1988), - Projet de contrat de plan Etat-Région (30 mars 1989); - Contrat de plan conclu entre l'Etat et la Région de Lorraine (17 avril 1989), - Elaboration du deuxième plan régional et du contrat de plan Etat-Région : - Propositions du Département de la Moselle - Propositions du Département de Meurthe-et-Moselle.				

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

1432 W

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Le Président
pour le Président et par délégation,
le Responsable de l'Action
Economique Départementale

Véronique CHODORGE

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

CONSEIL GENERAL

Nom du service versant : Service Economique

Date du versement : 31 Mai 1990

Nombre d'articles :

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1432 W

Date de prise en charge : 01 JUIN 1990

Métrage :

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 9	- Contrat de Plan entre l'Etat et la Région de LOrraine 1984 - 1988, - Contrats particuliers et convention signés le : . 31 mai 1985, . 7 octobre 1985, . 9 octobre 1985, . 27 janvier 1986. - Généralités sur les contrats particuliers et mise en oeuvre de ceux-ci, - stratégie et objectifs du plan de la Lorraine 1984 - 1988, - PPER 1987 et 1988, - Compte-rendu d'activités année 1986 :		I		

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

Indexation

1432 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3T 592/37

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N° 9 (suite)	I.L.P., A.R.A.L., SOLOREX, C.L.I.E.S., INFFOLOR, A.T.T.E.L.O.R. - Elaboration du 1er plan Meuse.				

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

1432 W

Le chef du service versant

Le Président
pour le Président par délégation,
de l'Action
Départementale

Véronique CHODORGE

Le Directeur des Services d'Archives

G. MAUDUECH
14 juin 1990

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.